

Fédération Française de Cyclotourisme



LIGUE REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILLON

Maison Régionale des Sports
1039 rue Georges Méliès cs37093
34967 MONTPELLIER cedex 2



Président **Jean Paul BONIN** – Tél : 06 70 31 51 84
Site de la ligue : languedoc-roussillon.ffct.org

Assemblée générale Ligue L/R Commune de BRAM (11150)

Il est rappelé que le censeur aux comptes ne porte aucun jugement de valeur sur les actions menées pendant l'exercice dès lors qu'elles sont conformes à l'objet et aux statuts et règlement intérieur de l'association.

Toutefois la lecture des documents analysés peut conduire à certaines observations, suggestions ou recommandation.

Depuis l'exercice 2014, les finances de la LIGUE Languedoc Roussillon n'ont cessé d'être encadrées par les responsables en charge de l'association et les économies préconisées ont effectivement été réalisées.

Les budgets alloués depuis le début de cette olympiade :

| 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------------------------|
| 17 234 € | 14 688 € | 14 987 € | 14 393 € | Ristournes FFCT |
| 6 000 € | 0 € | 2 000 € | 2 000 € | CONSEIL REGIONAL Subvention |
| 7 000 € | 5 000 € | 5 000 € | 5 500 € | CNDS Subvention |
| 30 234 € | 19 688 € | 21 987 € | 21 893 € | Total par année |
| | -35% | | | |

Les résultats de ces années se sont respectivement élevés à :

| 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | |
|------------------|-----------------|----------------|----------------|------------------------|
| -10 509 € | -4 355 € | 2 633 € | 4 239 € | |
| -10 509 € | -4 355 € | 2 633 € | 4 239 € | Total par année |

Le montant des subventions allouées avait baissé de 35% en 2014 en raison des subventions en nette diminution de la part des partenaires institutionnels. Les montants perçus ont malgré tout été améliorés de 11.68% en 2015 pour se stabiliser en 2016.

Le résultat de 2016 s'améliore de 1606€ sur celui de 2015 et 8594€ comparé à 2014.

Il résulte de ces chiffres que ce sont les actions & manifestations qui ont du être revues et corrigées à la baisse, impératif de gestion oblige !

Cette situation me conduit à réitérer les propos tenus dès ma première intervention à savoir que certaines actions pourraient et devraient trouver des partenariats autres dans l'intérêt des cyclotouristes adhérents.

Il faut à mon sens accepter l'idée que ce désengagement des institutionnels sera durable.

Comme je l'ai noté en statuant sur les comptes de 2015, le résultat a été positif en 2015 après une année 2013 fortement déficitaire, un exercice 2014 négatif mais en nette redressement. années difficiles dues aux engagements antérieurs.

Il n'y avait d'autre choix que celui d'assumer les engagements antérieurs et dans le même temps, de procéder à des restrictions budgétaires maîtrisées.

Pour ce qui me concerne, j'ai pris mes fonctions de censeur aux comptes lors de l'assemblée générale 2014 à ST Nazaire de Pézan succédant à M. José PERIS.

Mon rôle consiste en l'analyse objective des chiffres présentés retraçant l'activité de la LIGUE LR Cyclotourisme pendant l'année écoulée sur présentation du bilan, compte de résultat, pièces justificatives des dépenses et des recettes.

Rappelons à toutes fins utiles, que les comptes arrêtés à la date du 27/11/2016 reflètent une situation comptable provisoire demandée expressément par la FFCT, afin de permettre la tenue d'une Assemblée Générale, ce jour à BRAM pour l'approbation de la fusion des Ligues et à BALMA par la suite pour la constitution du COREG OCCITANIE.

.../...

Par le présent document, je confirme que :

1. l'ensemble des dépenses portées en déduction en comptabilité sont bien appuyées de pièces justificatives.
2. les soldes des comptes notés sur le bilan sont conformes aux relevés de banque du C.R.C.A. présentés.
3. la comptabilité est bien tenue sur un logiciel comptable conforme aux obligations comptables applicables aux associations recevant des fonds publics.
4. La lecture et l'analyse des documents étudiés me permettent de conclure que les écritures sont sincères et ne comportent pas de montants non justifiés ou douteux tant par leurs montants que par leurs destinations.

Sous le bénéfice des observations ci-dessus formulées, je certifie que les comptes arrêtés et présentés en date du 27 novembre 2016 sont sincères et donnent une image fidèle du résultat à titre provisoire et seront à nouveau mis à jour au 31 décembre dès la réception des derniers relevés bancaires courant 1^{ère} quinzaine de janvier 2017.

Il me semble que nous pouvons adresser nos remerciements à l'ensemble des membres de la Ligue L.R.Cyclotourisme pour les 4 années écoulées durant lesquelles une saine gestion a été mise en œuvre et saluer l'investissement personnel qui est le leur.

A BRAM, le 27/11/2016
Le censeur aux comptes Ligue Cyclotourisme
M.GAFNER Michel,

